



# Sécurité des actifs et protection de la valeur

## Introduction

AngloGold Ashanti (AGA) s'engage à protéger la sécurité et la valeur de ses actifs, y compris les fonds, les installations, la propriété intellectuelle, les ressources informatiques, les actifs numériques et l'infrastructure.

La portée de cette politique est globale et elle s'applique à tous les directeurs, employés, entrepreneurs et consultants d'AGA. Toute référence à AGA inclut ses filiales et sociétés affiliées, y compris toutes les mines individuelles qui opèrent en leur propre nom.

## Principes

**Nous examinons et approuvons tous les engagements des fonds d'AGA.**

Nous exigeons que tous les engagements de fonds d'AGA soient examinés et approuvés par le personnel d'AGA aux niveaux appropriés et conformément à la délégation de pouvoir à l'échelle du groupe AGA. Nous établissons et appliquons des processus d'examen et d'approbation qui sont basés sur le risque par le biais du personnel habilité à prendre des décisions concernant des transactions spécifiques, telles que les transactions de filiales et d'affiliés, les programmes de couverture, les ventes de métaux, les transactions présentant un risque de conflit d'intérêts perçu, les investissements et les obligations de réhabilitation environnementale.

**Nous maximisons l'utilisation efficace et la valeur des actifs d'AGA.**

Nous établissons et respectons des contrôles et des rapports pour assurer une analyse appropriée des questions comptables, commerciales, juridiques, fiscales, sociales, environnementales et d'autres questions de gestion des risques en relation avec des activités telles que les achats, les voyages, les acquisitions et les cessions et l'utilisation des technologies de l'information. Nous contrôlons les coûts en améliorant l'efficacité opérationnelle et nous mettons en œuvre des processus et des systèmes pour identifier, gérer et atténuer les risques conformément à la propension au risque d'AGA, en référence à notre stratégie et à nos objectifs plus larges.

**Nous mettons en œuvre une approche robuste et dynamique sur la continuité des activités.**

Nous prenons des mesures pour atténuer les menaces et les vulnérabilités, qu'elles soient internes ou externes, délibérées ou accidentelles, cybernétiques ou physiques, et nous protégeons nos actifs contre les impacts de tout incident susceptible d'affecter le fonctionnement normal de notre entreprise. Nous surveillons les incidents et y répondons rapidement afin de préserver l'intégrité et la disponibilité de nos actifs et nous évaluons régulièrement notre approche, en tenant compte de l'exposition aux risques dans l'ensemble de l'entreprise et de l'évolution des circonstances. Nous prenons au sérieux la planification de la reprise après sinistre afin de garantir la résilience des entreprises et la reprise rapide des opérations essentielles.

CE DOCUMENT N'EST PAS CONTRÔLÉ EN FORMAT PAPIER

|                          |  |                               |                  |
|--------------------------|--|-------------------------------|------------------|
| Nom du document          | Politique de sécurité et de protection de la valeur des actifs |                               | 1 de 2           |
| Propriétaire du document | Directeur général  | Dernière approbation par      | Conseil de l'AGA |
| Date de l'émission       | 1/03/2024  | Date de la prochaine révision | 1/03/2027        |



### Nous favorisons une culture de vigilance.

Nous offrons des formations afin de promouvoir la sensibilisation aux risques pour la sûreté et la sécurité de nos actifs. Nous effectuons des évaluations continues des menaces et des risques et mettons en œuvre des stratégies d'atténuation et des plans d'urgence appropriés pour maintenir l'intégrité de nos actifs. Nous utilisons des programmes, des formations et des techniques de sécurité appropriés pour protéger et sécuriser nos actifs contre tout accès non autorisé ou accidentel, toute utilisation abusive ou toute divulgation, notamment en limitant l'accès à nos actifs critiques ou sensibles.

CE DOCUMENT N'EST PAS CONTRÔLÉ EN FORMAT PAPIER

|                          |  |                               |                  |
|--------------------------|--|-------------------------------|------------------|
| Nom du document          | Politique de sécurité et de protection de la valeur des actifs |                               | 2 de 2           |
| Propriétaire du document | Directeur général  | Dernière approbation par      | Conseil de l'AGA |
| Date de l'émission       | 1/03/2024  | Date de la prochaine révision | 1/03/2027        |